

Subventions indirectes aux locataires et aides à la pierre immeubles rue des Gares 17, 19 et 21

	pièces	loyer actuel	loyer rendement	loyer LDTR	loyer "PR"	Subventions à la pierre	Subventions indirectes aux locataires
Gares 17	25	1039	3'577	3'225	2'824	8'799	10'025
Gares 19	27	1194	4'381	3'225	2'919	31'210	8'262
Gares 21	28	1988	3'594	3'225	2'997	10'332	6'384
						50'340	24'671

Le loyer s'entend par pièce et par an

Nous prions les locataires :

1. de déchirer tout objet qui ne rentre pas dans les poubelles
2. de ne pas laisser stationner les seaux pleins d'ordures dans l'allée
3. de ne rien entreposer dans les couloirs des greniers
4. de maintenir la montée des escaliers propre

La Régie

Le Concierge

Genève, le 8 octobre 1963